



Présent(e)s : M. Berard, Mme Breban, M. Colboc, Mme de Linde, M. Dran, Mme Etchart, M. Genel, Mme Malfilatre, M. Moskowicz, Mme Mazéo, Mme Pons, M. Riondet-Genevier et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : Mme Hérault, Mme Crozier, Mme Gallen, M. le Gall, Mme Moreau Sun M. Loeb, Mme Prazan et Mme Robert-Stock.

La réunion débute par la présentation succincte de chacun des membres présents. Il est remarqué un nombre de participants plus faible qu'à la réunion précédente.

Point d'actualité de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du Conseil de quartier Saint-Merri.

Julien Landel présente ses vœux au Conseil de quartier Saint-Merri et souhaite que 2016 soit une année constructive. Il rappelle les vœux du Maire du 4^e et de l'équipe municipale organisés le mercredi 13 janvier à 19h en salle des fêtes de la Mairie du 4^e et annonce la réunion publique concernant l'extension des zones 30 et 20 dans l'arrondissement, qui se tiendra le jeudi 28 janvier en salle des mariages de la Mairie du 4^e.

L'extension de ces zones présentée prochainement en réunion publique concerne surtout les quartiers de l'Arsenal, Saint-Gervais et Les Îles. Il est également préconisé la mise aux normes de la voirie qui permettra d'obtenir les dimensions requises pour les accès pompiers et qui impactera le stationnement des véhicules.

Julien Landel explique que la Préfecture de Police a mis en place dans les écoles parisiennes un plan d'enseignement de la sécurité routière et du partage de l'espace public dès l'école primaire. Il rappelle que l'application du code de la route revient au Commissariat et à la Préfecture de Police et souligne la difficulté actuelle d'assurer à la fois la sécurité, la prévention et la lutte contre les incivilités.

Point des dossiers en cours

Julien Landel explique que le Maire du 4^e a réaffirmé notamment lors des vœux aux Directions de la Ville sa volonté de réaliser en 2016 l'aménagement de la place Edmond Michelet. La Mairie du 4^e reste toujours dans l'attente d'un retour des services en charge du projet.

Il rappelle l'inscription du projet Marais au PIM, Plan d'investissement de la Mandature. L'année 2016 devrait apporter des précisions sur le projet. Il ajoute par ailleurs que le plan de renforcement de la propreté de Paris qui sera mis en place à partir de cette année prévoit une augmentation des effectifs de la propreté.

Il rappelle que dans le cadre du renouvellement des Conseils de quartier réalisé fin d'année 2015, l'élection des présidents des quatre Conseils de quartier est prévue lors des réunions de février. Il précise que les présidents actuels ont la possibilité de se représenter et que la nouvelle charte impose un duo présidentiel paritaire.

Julien Landel annonce que l'enveloppe du budget participatif d'arrondissement s'est vue doublée pour 2016 et pour atteindre les 1,5 millions d'euros. Il précise que ce budget mis à la participation des parisiens n'est pas un budget supplémentaire de la Mairie du 4^e mais est calculé sur la somme de 40 % du budget espace public, 10 % du budget équipements de proximité avec un abondement de la Mairie de Paris. Il a été décidé d'écourter la période de dépôt de projets cette année afin d'allonger la période d'études techniques et de co-construction de projet au biais avec une mise en relation des porteurs de projets similaires ou proches entre eux et avec les Services. Il

est rappelé qu'un porteur de projet ne reste pas le propriétaire du projet après dépôt de sa proposition sur la plateforme.

Mme Paule Mazéo informe les membres du Conseil de quartier de l'existence de l'association *Le droit du piéton*, qui fournit des stickers à coller sur les véhicules aux stationnements sauvages tels les motos envahissant le quartier. Julien Landel se félicite de cette implication citoyenne et ajoute que les améliorations naissent d'une étroite collaboration avec le Conseil de quartier. Il souligne par ailleurs la récente campagne pour diminuer les jets de mégots de cigarettes dans l'espace public et l'effort sur des établissements de l'arrondissement pour l'appliquer. Cette campagne a réaffirmé la politique de la Ville en faveur d'une Ville propre et augmenté la sanction de cet acte d'incivilité à 68 euros.

Concernant le projet de street art soutenu par le Conseil de quartier Saint-Merri, Alain Genel rappelle le refus des copropriétaires d'apposer sur le mur de l'immeuble du 86 rue Saint-Martin l'œuvre proposée par le collectif VLP. La Mairie du 4^e s'est ainsi chargée de trouver un mur susceptible de la recevoir et a obtenu l'accord de Paris Habitat pour le mur situé à l'angle de la rue Aubry le Boucher et la rue Quincampoix. Alain Genel fait remarquer que l'implantation de l'œuvre de street art sur ce mur marquera le début symbolique du réaménagement de la place Edmond Michelet.

Il informe les membres du Conseil de quartier qu'un rendez-vous a été organisé le lundi de la rentrée avec des représentants des parents d'élèves, des services de la voirie et de la Mairie du 4^e devant l'entrée de l'école Saint-Merri. Il a été précisé l'existence de deux types de points école : les points école mis en place par la Mairie pour les petites rues et ceux mis en place par la Préfecture de Police pour les grandes rues. Un point école Préfecture était présent au carrefour de la rue Saint-Merri avec la rue du Renard les années précédentes. Il est demandé de le remettre de façon systématique aux heures d'entrée-sortie de l'école.

Les membres du Conseil de quartier réitèrent leur demande de l'an passé d'obtenir un référent au Centre Georges Pompidou. Alain Genel explique avoir alerté le Cabinet du Maire sur ce point et fait remarquer l'immense queue des étudiants attendant d'accéder à la bibliothèque. Il est prévu que Christophe Girard aborde ce point lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration du Centre Georges Pompidou dont il est membre.

Présentation du Budget Participatif 2016 par Amanda Gouater, ambassadrice de la Participation citoyenne à la Mairie du 4^e

Une projection lors de la réunion rend compte des éditions 2014 et 2015 du budget participatif et des nouveautés apportées en 2016.

Amanda Gouater rappelle notamment les trois conditions de recevabilité d'un projet au dispositif : satisfaire un motif d'intérêt général, entrer dans le champ de compétence de la Ville de Paris et de générer une dépense d'investissement sans dépense de fonctionnement trop importante.

Alain Genel fait remarquer que l'édition 2015 a permis de mettre en évidence le rôle du lobbying dans le dispositif : l'élection d'un projet dépend moins de sa qualité que de sa force de mobilisation. Les membres du Conseil de quartier s'interrogent sur les moyens de mobiliser le public sur les projets qu'ils proposent.

En 2015, deux projets avaient été proposés au titre du Conseil de quartier : un projet sur le square de la Tour Saint - Jacques d'amélioration des accès et d'élargissement de l'aire de jeux d'enfants et un projet de réaménagement du bas de la rue du Temple et de la rue des Archives. Trois projets avaient été proposés à titre individuel de membres du Conseil de quartier : la restauration de la fontaine Maubuée, Beaubourg Backstage qui proposait la végétalisation des rues Geoffroy Langevin et Simon Lefranc et un projet de réaménagement du haut de la rue des Archives

Le projet de restaurer la fontaine Maubuée est largement soutenu par le Conseil de quartier Saint-Merri qui propose de mener deux actions parallèles : élaborer une note pour justifier le projet (Christian Riondet-Genevier) et prendre contact début février avec la Direction des Affaires culturelles (DAC), et en fonction des échanges, proposer le projet au budget participatif 2016. De mars à septembre, il est envisagé de développer la communication par une brochure et de

sensibiliser les commerçants à proximité. En fonction du résultat du vote de septembre, les membres du Conseil de quartier proposent (plan B) de faire appel aux riverains, commerçants et touristes via le crowdfunding.

Il est ainsi décidé de proposer au budget participatif 2016 :

- le projet de réaménagement de la rue des Archives en y intégrant le projet de Patrick Moscowicz.
- La fontaine Maubuée en fonction des échanges avec la DAC
- Le projet sur le square de la Tour Saint-Jacques
- La traversée de la rue du renard et la végétalisation des rues Geoffroy Langevin et Simon Lefranc, projet proposé par Sophie Pons

Les membres du Conseil de quartier s'accordent sur un travail collectif sur ces projets par la mise en place d'un groupe de travail par projet.

Divers

L'organisation d'un repas des migrants est toujours en discussion. Initialement prévu début janvier, l'événement a été déplacé à une date ultérieure en raison d'un faible nombre de participants. La date du samedi 30 janvier est proposée.

Les membres du Conseil de quartier à l'initiative de cet événement solidaire se sont accordés sur la préparation du repas à offrir (buffet) et le lieu de réception (annexe de l'église Saint-Merri).

Prochaine réunions :

**De 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4e
Mercredi 12 janvier et mercredi 10 février 2016,**

Présent(e)s : Mme Bréban, M. Colboc, Mme Crozier, Mme Donikian, Mme Etchart, Mme Gallen, M. Genel, M. Grenu, M. Le Gall, M. Loeb, Mme Malfilâtre, Mme Martinez Gaidet, Mme Moreau Sun, M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Nicolosi, Mme Pons, Mme Prazan, M. Riondet-Geneviev et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : M. Berard, Mme de Linde, Mme Hérault et Mme Robert-Stock.

Point d'actualité de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du Conseil de quartier Saint-Merri.

Julien Landel explique que le renouvellement des Conseils de quartier du 4^e a mis en évidence une réelle volonté citoyenne de mobilisation et remercie les membres de leur présence.

Il annonce que le Maire du 4^e a récemment rencontré les services de la Ville de Paris au sujet de la place Edmond Michelet et qu'il a été acté que le réaménagement de la place est désormais pris en charge par les services locaux de voirie du 4^e. Cette décision devrait permettre d'avancer plus rapidement sur ce projet avec les services de la DVD.

Julien Landel a pu constater avec le Commissaire de Police du 4^e les pneus crevés du véhicule du nourrisseur de pigeon. Il explique que la Mairie du 4^e reste mobilisée pour identifier de nouvelles pistes d'actions avec le Commissariat du 4^e.

Il informe les membres du Conseil de quartier que dix sept projets ont été déposés pour le 4^e arrondissement sur le site du budget participatif, dont quatre pour le quartier Saint-Merri.

Il souligne que les différents projets proposés mettent en évidence un intérêt général en faveur du partage de l'espace public entre les piétons et les cyclistes et annonce que cette problématique est l'enjeu du futur plan piéton. Il précise la volonté de la Mairie du 4^e d'axer ce plan piéton sur l'accessibilité de la voirie.

Le projet de fresque de street art réalisée par le collectif d'artistes VLP sur le mur situé à l'angle de la rue Aubry-le-boucher et la rue Quincampoix est envisagé entre fin mai et début juin, suivi d'une inauguration début juillet.

Julien Landel avait informé les membres du Conseil de quartier du projet de la RATP de créer en 2017 une sortie supplémentaire de la ligne 11 dans la rue du Temple. Il espère qu'une présentation des plans, du calendrier et du financement du projet pourra être réalisée avant l'été 2016.

Il invite par ailleurs les membres du Conseil de quartier Saint-Merri à la réunion publique d'information sur les réaménagements des TEP Charlemagne et Neuve Saint-Pierre organisée le mercredi 17 février à 18h en salle des Mariages de la Mairie du 4^e et précise que le TEP Charlemagne est le premier projet issu du budget participatif 2015 à être réalisé dans le 4^e arrondissement.

Il annonce la création de la carte citoyenne et invite les membres du Conseils de quartier à s'en emparer.

Suite aux interrogations de certains membres, Julien Landel explique que Christophe Girard et l'équipe municipale du 4^e prêtent une grande attention au sujet des locations saisonnières. Il précise qu'une cellule de la Direction du Logement et de l'Habitat contrôle l'application de la réglementation et qu'il n'est par ailleurs pas nécessaire d'obtenir une autorisation officielle pour louer son appartement durant un certain nombre de semaines lorsqu'il s'agit de sa résidence principale. Il invite les riverains à se rapprocher de leur syndic de copropriété afin de l'inciter à faire respecter les règles et de les rappeler aux locataires et propriétaires. Une communication sur le sujet des locations est disponible via un flyer à l'accueil de la Mairie du 4^e. Les membres partagent le sentiment que les immeubles deviennent ingérables pour les copropriétaires et les syndics d'immeubles.

Suite au point d'actualité de Julien Landel, les membres du Conseil de quartier se demandent s'il doit être inscrit à l'ordre du jour de leur réunion du mois de mars la place Edmond

Michelet et les statues. Ils font remarquer à la Mairie du 4^e que la présence du point école Saint-Merri n'est pas constante aux heures de sorties des enfants et donc pas conforme à ce qui était convenu avec le Commissariat du 4^e. La FCPE a relayé cette observation à Julien Landel, qui l'a transmise au Commissariat du 4^e.

Renouvellement de la présidence du Conseil de quartier

Les deux binômes qui se portent respectivement candidats à la présidence et à la vice-présidence du Conseil de quartier Saint-Merri sont Alain Genel, accompagné de Béatrice Vallantin et Sophie Pons, accompagnée de Patrick Moskovicz. Ils se présentent succinctement aux membres présents :

Béatrice Vallantin, Conseillère de quartier Saint-Merri depuis plus de quatre ans et traductrice dans un établissement public, habite dans la rue Rambuteau et souhaite épauler Alain Genel, qui se représente à la présidence. Alain Genel, ancien cadre dirigeant d'EDF, puis consultant (conseil aux collectivités territoriales), habite le quartier depuis une vingtaine d'années rue Nicolas Flamel. Il n'a plus aujourd'hui que des activités bénévoles (CQ, association Aux4coinsdu4, élu en Ardèche, vice-président d'une association qui promeut la mobilité électrique) et souhaite poursuivre les actions engagées par le Conseil de quartier et développer davantage les actions dans les domaines de la culture et de la solidarité. Il évoque notamment la réussite du repas de migrants organisé le samedi 30 janvier avec certains membres du Conseil de quartier.

Patrick Moskovitz se présente à la vice-présidence du Conseil de quartier Saint-Merri. Il habite dans la rue des Blancs Manteaux et son affectation à la Ville de Paris ne l'autorisait pas à intégrer avant le Conseil du quartier. Sophie Pons, active au sein du Conseil de quartier Les Iles depuis 2008 a intégré le Conseil de quartier Saint-Merri depuis 2 ans. Candidate à la présidence, elle souhaite se présenter avec une volonté d'animation du Conseil de quartier. Elle précise s'intéresser particulièrement aux nouvelles formes et outils participatifs et propose que le Conseil de quartier dispose de ses propres outils de communication. Consultante en réseaux sociaux, elle est très militante notamment dans des associations féministes. Le partage de l'espace public entre les deux roues et les piétons, l'équilibre paritaire, la confrontation des idées et l'amélioration du quartier sont ses motivations profondes.

Vingt personnes ont participées au vote : le binôme Genel/Vallantin a reçu 13 voix, celui de Pons/Moskovitz 6 voix et 1 bulletin blanc a été comptabilisé.

Alain Genel et Béatrice Vallantin sont élus président et vice présidente du Conseil de quartier Saint-Merri. Le président réélu propose l'élaboration d'un trombinoscope des membres du Conseil de quartier et est très favorable à la proposition de Sophie Pons d'élaborer un blog.

Budget participatif : comptes rendus des groupes de travail

Des groupes se sont réunis pour travailler collectivement aux quatre projets proposés par le Conseil de quartier au budget participatif 2016. Il est à présent prévu de déposer leurs propositions : le projet sur le square de la Tour Saint-Jacques, la traversée de la rue du Renard comprenant la végétalisation des rues Geoffroy Langevin et Simon Lefranc, la fontaine Maubuée et le projet de réaménagement de la rue des Archives. Ce dernier projet déjà déposé au budget participatif 2015 ne comporte plus le réaménagement du bas de la rue du Temple en raison des inconnues induites par la future sortie de métro de la ligne 11. Dans l'hypothèse où le projet de la fontaine Maubuée n'est pas retenu au budget participatif, il est rappelé qu'un appel au crowdfunding est envisagé.

Divers

Une riveraine signale à la Mairie du 4^e qu'un éclairage reste constamment allumé au n°49 de la rue du Temple et la présence d'eau stagnante au niveau du n°51 de la rue des Blancs Manteaux.

Prochaines réunions 2016: de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e
Mardi 8 mars, jeudi 7 avril, mardi 10 mai et mardi 14 juin

Présent(e)s : M. Berard, Mme Bréban, M. Colboc, Mme de Linde, Mme Donikian, Mme Etchart, Mme Gallen, M. Genel, Mme Hérault, M. Loeb, Mme Malfilâtre, M. Moskvicz, Mme Mazéo, Mme Pons, Mme Prazan, M. Riondet-Genevier, Mme Schoonjeans et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : Mme Crozier, M. Le Gall et Mme Moreau Sun.

Présentation du projet Flux par Johan Amselem

Chorégraphe d'une compagnie de danse appelée la Halte garderie, M. Johan Amselem est venu présenter le projet FLUX organisé dans le 4^e arrondissement. Il explique son parcours personnel et professionnel dont l'évolution l'a amené à créer des spectacles mêlant danseurs professionnels, danseurs amateurs et public. Il explique que le Maire du 4^e souhaitait proposer aux habitants du 4^e et aux parisiens un projet culturel, synergique et gratuit. Ainsi le projet FLUX propose seize projets aux formes chorégraphiques diverses le samedi 2 juillet 2016 à des lieux et des horaires différents dans l'arrondissement.

La programmation propose 4 flash-mob dansés 4 fois dans la même journée (1 flash-mob hip hop, 1 flash-mob pulse (contemporain), 1 flash-mob rock et 1 flash-mob pop). Des ateliers sont également mis en place : « Entrez dans la lenteur » : un tai chi chorégraphique répété dans 8 endroits différents qui consiste à créer une sorte de parenthèse dans le tumulte urbain, « Nous sommes des animaux » : un travail vers la mécanique animale, et « La randonnée chorégraphique » : une grande marche combinée à des pas en déplacement accompagnée d'une fanfare en tête de cortège. Sont prévus également le bal contemporain et le bal électro dans la Halle des Blancs Manteaux. Les membres du Conseil de quartier sont vivement invités à participer aux neuf projets présentés dont les inscriptions sont encore ouvertes. M. Johan Amselem explique que d'autres propositions inviteront spontanément le public tout au long de la journée : dans la rue des Barres il sera possible de danser le slow ; devant le Marcounet se tiendra un bal populaire ; le jardin du Clos des Blancs Manteaux accueillera un bal pour les enfants ; une scène ouverte « Bon pour un tour » offrira aux compagnies amateurs la possibilité de présenter cinq minutes de leur travail et un travail de guide réalisé par trois personnes permettra à un public aux yeux fermés de se promener dans l'arrondissement. M. Johan Amselem fait part également d'un besoin en bénévoles en charge d'accompagner les danseurs et d'encadrer l'événement. Toute personne intéressée à danser ou à encadrer l'événement peut se rapprocher du Pôle citoyen de la Mairie du 4^e. Des informations complémentaires sont accessibles sur <http://fluxle4danse.paris.fr/>.

M. Johan Amselem invite les membres du Conseil de quartier à y participer (les inscriptions sont encore ouvertes) et à diffuser largement l'information. Il fait part également de son besoin de renfort de mars à fin juin et de son besoin en bénévoles en charge d'accompagner les danseurs et d'encadrer l'événement. Les personnes qui souhaitent s'inscrire, s'informer ou encadrer l'événement peuvent se rapprocher du Pôle citoyen de la Mairie du 4^e. Une réunion publique d'information se tiendra par ailleurs le lundi 14 mars en Mairie du 4^e.

Intervention de Julien Landel, élu référent du Conseil de quartier

Julien Landel annonce la réunion publique de présentation du projet de restructuration du multi-équipement Saint-Merri à 19h le jeudi 24 mars en Salle des fêtes de la Mairie du 4^e. Les membres du Conseil de quartier indiquent que la réunion publique aurait aussi pu être organisée à l'école Saint-Merri. Il rappelle également le Conseil d'arrondissement du mardi 15 mars 2016 prévu à 19h en salle des Mariages de la Mairie du 4^e et précise que le prochain CICA aura lieu le mardi 3 mai 2016.

Suite à la sollicitation de représentants des parents d'élèves de l'école Saint-Merri, les membres du Conseil de quartier font remarquer que le point école en charge d'assurer la sortie des

enfants ne semble pas toujours présent aux horaires journaliers convenus. Julien Landel assure qu'il va transmettre ce constat au Commissariat du 4e.

Projets en cours

Place Edmond Michelet

Les membres du Conseil de quartier réitèrent leur demande de rencontrer les services de la Ville et d'avoir une présentation du projet de réaménagement à leur réunion du mois d'avril.

Projet de Street Art du collectif VLP

Sophie Pons a participé à une réunion en présence de VLP et de la Mairie du 4e au pied du site envisagé pour l'œuvre de street art. Elle rappelle que le projet initialement prévu sur un des murs du cloître Saint-Merri s'est vu déplacé sur le mur du Starbuck situé près de la place Edmond Michelet.

Cette réunion de terrain a permis de mesurer les dimensions nécessaires à l'échafaudage installé lors de sa réalisation. Elle précise que les artistes ont un planning prévisionnel idéalement inscrit entre le 19 mai et le 13 juin en vue d'un vernissage le jeudi 16 juin 2016.

Permis de végétaliser

Pauline Gallen annonce la distribution de graines à la Maison du Jardinage du 12e arrondissement dès le 15 mars dans le cadre de l'opération « Des graines à tous les étages » pour végétaliser Paris. Elle demande à la Mairie du 4e la date de distribution envisagée en Mairie du 4e.

Les membres du Conseil de quartier sont toujours en attente des suites du permis de végétaliser demandé par Pauline Gallen afin de lancer une campagne de jardinières pour verdifier le quartier Saint-Merri.

Ils soulignent que la végétalisation peut, en sus d'embellir le quartier, traiter en partie les problèmes de sécurité qui sont remarqués et signalés à la Mairie du 4e : à l'angle de la Place Michelet et la rue Saint-Martin, au cloître Saint-Merri et à l'angle de la place Stravinsky.

Projets envisagés

Projet de performance artistique en lien avec le patrimoine historique

Un groupe de travail constitué de membres volontaires du Conseil de quartier Saint-Merri s'est réuni pour échanger sur le projet « Performances artistiques in situ et valorisation du patrimoine dans le 4ème arrondissement » proposé par Sylvie Donikian. Des documents de réflexion avaient été préalablement transmis avec un « focus Paris 4 ». L'idée du projet est de combiner des performances artistiques de tous types avec une valorisation du patrimoine.

Les échanges ont permis de définir une première étape consistant en un projet artistique organisé dans le quartier Saint-Merri. Il est proposé comme lieu historique la tour Saint-Jacques. Les membres du Conseil de quartier réfléchissent à un scénario (organisation de la journée, date, public visé et objectifs) et proposent un dimanche du mois de juin avec des enfants et des parents. Le groupe de travail prévoit de se réunir le lundi 21 mars à 18h afin d'avancer sur le projet. La présence de Marion Nimaga-Brouwet, conseillère en charge de la Culture au Cabinet du Maire du 4e, serait appréciée vers 19h.

Projet espace public et accessibilité

Alain Genel rappelle les balades citoyennes réalisées en 2012 entre membres des Conseils de quartier du 4e dans le but de désencombrer l'espace public. Il explique qu'une réunion avec la Mairie du 4e a permis de reprendre le suivi de ce dossier et également de s'appuyer sur le travail réalisé en 2009 pour améliorer l'accessibilité de l'espace public aux personnes à mobilité réduite dans le 4e arrondissement.

Il annonce avoir contacté le président du Conseil de quartier Saint-Gervais afin de réaliser une marche inter-conseils de quartier pour actualiser le diagnostic d'accessibilité aux PMR en ciblant sur deux itinéraires Est-Ouest. Il précise que si des aménagements sont proposés avant le 1er

avril, ils seront inscrits au budget 2017 de la Mairie du 4e sur les lignes budgétaires dédiées à l'accessibilité.

Il est suggéré de réaliser cette marche avec un fauteuil roulant.

Béatrice Vallantin, Catherine Hérault, Pascal Loeb, Paule Mazéo, Marie-Caroline Prazan sont intéressés à participer à cette balade sur l'accessibilité en fonction de la date proposée. Un doodle d'Alain Genel sera envoyé une fois que le Conseil de quartier Saint-Gervais se sera prononcé sur son souhait à s'associer à ce travail.

Communication interne au Conseil de quartier

Afin d'améliorer la communication interne au Conseil de quartier, il avait été proposé lors de la précédente réunion l'élaboration:

- d'un blog : Sophie Pons s'était proposée et Nathalie Bréban a fait une première version. Il est suggéré qu'elles se rapprochent.
- d'un organigramme des membres du Conseil de quartier : Alain Genel va s'en occuper.

Divers

Les membres du Conseil de quartier font remarquer qu'ils n'ont pas eu depuis deux ans de réunion avec le Commissaire du 4e et souhaitent le rencontrer. Ils se demandent s'il faut organiser une réunion publique sur le thème de la sécurité dans le quartier ou échanger avec lui en Conseil de quartier, au moins dans un premier temps. Les membres sont favorables à cette seconde option.

Il est signalé les difficultés rencontrées rue de la Verrerie : les voleurs sont nombreux au Franprix et les poubelles des immeubles du 81 et 83 sont constamment vidées par des familles de roms. Les membres du Conseil se demandent s'il s'agit d'une question de sécurité publique ou d'urbanisme.

Prochaines réunions 2016: de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e
Jeudi 7 avril, mardi 10 mai et mardi 14 juin

Présent(e)s : Mme Bréban, Mme Gallen, M. Genel, M. Ezdra, Mme Malfilâtre, M. Moskovicz, Mme Moreau Sun Mme Mazéo, Mme Prazan et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : M. Berard, M. Colboc, Mme Donikian, Mme Etchart, Mme Hérault, M. Le Gall, M. Loeb et Mme Martinez Gaidet.

Ne pouvant assister à la réunion, M. Julien Landel transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier Saint-Merri.

Point d'Alain Genel, président du Conseil de quartier Saint-Merri

Alain Genel salue la présence de Serge Ezdra, ancien président du Conseil de quartier Saint-Merri.

Il annonce la livraison des bassons financés par le Conseil de quartier fin 2015 au conservatoire du Centre et serait heureux qu'un concert puisse être envisagé auquel les membres du Conseil de quartier soient associés.

Concernant le futur aménagement de la place Edmond Michelet, il explique que la Mairie du 4^e n'a pas souhaité présenter aux membres du Conseil de quartier les propositions des Services de la Ville qu'elle n'a pas jugés satisfaisants. La Mairie du 4^e leur a demandé de retravailler leur proposition. Le projet de la place Edmond Michelet ne sera donc pas abordé lors de la réunion.

Projet de Street Art du collectif VLP

Le calendrier de l'élaboration de l'œuvre de street art par le Collectif VLP est annoncé : le montage de l'échafaudage est prévu le lundi 9 mai, la préparation de la sous-couche le vendredi 13 et la réalisation de la fresque débute le lundi 16 mai pour une durée de trois semaines. La date de fin de travaux a été estimée au lundi 13 juin et la date d'inauguration proposée le jeudi 16 juin.

Alain Genel fait remarquer la nécessité de se positionner rapidement sur l'éventuelle aide financière du Conseil de quartier évoquée lors de précédentes réunions. Il souligne la gratuité du travail des artistes et le financement de l'installation des échafaudages et de la peinture par des mécènes. Après de nombreux échanges, il est décidé d'apporter une contribution maximale d'un montant de 1000 euros. Il est envisagé de se rapprocher du collectif VLP afin de voir comment le Conseil de quartier peut lui apporter son soutien.

Projet de performance artistique en lien avec le patrimoine historique : événement organisé par le Conseil de quartier dans le square de la Tour Saint-Jacques

Le groupe du « projet Tour Saint-Jacques » a retenu les dimanche 5 et 12 juin comme dates susceptibles d'accueillir un événement à destination des familles avec enfants qui serait organisé dans le square de la tour Saint-Jacques. Le thème proposé pour cet événement est l'Histoire autour de la tour et du pèlerinage avec des animations (conteurs d'histoires et arts de rue évoquant les troubadours et la période moyenâgeuse).

Les membres du conseil débattent lors de la réunion sur les moyens de réaliser ces animations et les frais qu'elles engendrent. Il est convenu de prendre contact avec des conteurs d'histoire en se rapprochant d'association ou de lieux qui proposent cette activité : la Maison du conte et des histoires de la rue Pecquay (4^e), la Maison du conte à Chevilly-Larue, le Collectif du conte amateur, Le petit Ney (18^e) et la bibliothèque Arthur Rimbaud (4^e). La dimension des arts de la rue peut trouver réponse à travers la présence de circassiens ou de bateleurs, il est envisagé de prendre contact avec une école de cirque et de chercher parallèlement une association active dans ce domaine. La question du financement ou de la gratuité des prestations est posée.

Il est également proposé d'élaborer une fresque participative collective et de contacter le collectif VLP afin de solliciter leur soutien et conseil dans la mise en œuvre de cette activité.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent également associer une visite de la tour Saint-Jacques dans l'hypothèse où les visites du monument auront débutées. Ils proposent pour terminer d'associer les élèves des classes CHAM qui pourraient donner un petit concert lors de l'événement.

La dimension communication de l'événement est également abordée à travers l'évocation d'un tract à réaliser. Le groupe de travail souhaite se réunir le vendredi 29 avril pour travailler à l'avancement de ce projet.

Budget Participatif 2016

Pauline Gallen exprime son mécontentement face à l'annulation d'un atelier de co-construction auquel elle fut conviée au regard de sa proposition au budget participatif du 4^e d'installer de la peinture anti-urine dans la rue des Juges Consuls. Les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pu aboutir étaient justifiées mais le refus de la proposition d'installer des urinoirs en raison de difficultés patrimoniales et techniques suscite des incompréhensions de la part des membres. Les membres du Conseil de quartier soulignent que les solutions pour améliorer la propreté ne semblent pas prioritaires malgré des problèmes de salubrité importants exprimés depuis longtemps par le Conseil de quartier.

Alain Genel propose de demander une réunion sur le thème de la propreté et sur le thème de la sécurité lors d'une prochaine rencontre des présidents et vice-présidents des Conseils de quartier du 4^e avec le Maire du 4^e.

Alain Genel rend compte de sa participation à un atelier de co-construction mis en place sur le projet « Réinventez la rue des Archives » proposé par le Conseil de quartier. Ce projet a été associé à trois autres projets et cet atelier, en présence de la Direction de la Voierie et de Déplacements, visait à aboutir à une proposition commune. Il explique que dans l'hypothèse où le projet est retenu au vote en septembre, il sera intégré dans un projet global du Marais inscrit au Plan d'Investissement de la Mandature de la Ville de Paris. L'atelier de co-construction a permis de redéfinir le projet en prenant compte des contraintes techniques et des avis émis par les services techniques de la Ville. Le déplacement du kiosque à journaux proposé près de l'école de la rue des Archives est impossible en raison du plan Vigipirate et celui du conteneur à verre sera traité indépendamment du budget participatif par la Mairie du 4^e. Une longue discussion a porté sur la végétalisation et les moyens de combattre le stationnement illégal sur le trottoir, problématique à laquelle les services de la Ville ont répondu par l'augmentation du nombre de places de stationnement deux roues. Une réflexion sur la manière d'occuper l'espace autour de l'arrêt de bus en vue de réduire l'espace occupé actuellement par du stationnement a été menée (installer des jardinières, aménager du pavé enherbé, installer du mobilier urbain). Il a été convenu de requalifier l'espace devant le cloître des Billettes en installant un plateau surélevé (avec une fonction de ralentisseur) dépassant la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Le projet de prolonger l'espace végétal actuel situé à l'angle de la rue des Archives et de la rue des Blancs Manteaux le long du mur de l'école est dissocié du projet de la rue des Archives car il pourra en cas de vote être réalisé plus rapidement.

Divers

Les membres du Conseil sont favorables à recevoir lors de leur prochaine réunion l'association Lulu dans ma rue qui souhaite recueillir les avis des riverains après un an d'offre de services dans l'arrondissement.

Alain Genel a proposé plusieurs dates au moyen d'un doodle envoyé aux membres des Conseils de quartier Saint-Merri et Saint-Gervais qui souhaitent mener une déambulation visant à améliorer l'accessibilité de l'espace public. Cette marche exploratoire inter-quartier suivra un axe est-ouest et ciblera les rues intérieures parallèles à l'axe de la rue de Rivoli.

Prochaines réunions 2016

de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Mardi 10 mai et mardi 14 juin

Présent(e)s : Mme Etchart, M. Loeb, Mme Mazéo, Mme Hérault, M. Moskowicz, Mme Bréban, Mme Gallen, M. Genel, Mme Prazan et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : M. Riondet-Geneviev, Mme Crozier, M. Schoonejans, M. le Gall, Mme Moreau Sun, Mme Mazéo, Mme de Linde, M. Berard, M. Colboc et Mme Donikian.

Point d'actualité de Julien Landel, élu référent du Conseil de quartier

Julien Landel invite les membres du Conseil de quartier Saint-Merri à préparer les sujets à faire remonter au Commissaire de Police du 4^e lors de sa rencontre avec les présidents et vice-présidents des quatre Conseils de quartier organisée le jeudi 12 mai.

Il est annoncé que le montage de l'échafaudage rue Aubry le Boucher en vue de l'élaboration de l'œuvre de street art débute le mercredi 11 mai. Après une première phase de préparation du mur, notamment de nettoyage, le travail de réalisation de la fresque est prévu pour débiter à partir de mardi 17 mai. La fin des travaux est prévue pour le 16 juin. VLP et la Mairie du 4^e travaillent actuellement à l'organisation du vernissage de l'œuvre.

A l'initiative du Conseil de quartier Saint-Avoise dans le 3^e arrondissement, et avec l'accord des Mairies des 3^e et 4^e arrondissements, la DVD a procédé à une restructuration de la voie pompier, à l'angle de la rue Saint-Martin et de la rue Rambuteau. L'objectif, via la pose de potelets sur le carrefour, est de limiter à la fois le stationnement abusif au niveau du carrefour, et le passage de véhicules venant de la rue Saint-Martin dans le 3^e vers le 4^e, qui est en sens interdit. Julien Landel explique que les problématiques du Conseil de quartier Saint-Avoise du 3^e arrondissement sont semblables à celle du Conseil de quartier Saint-Merri et qu'il peut être intéressant à l'automne de se rencontrer et de réfléchir aux façons d'avancer ensemble. Il souligne l'intérêt d'aller vers les arrondissements voisins du 4^e en vue du regroupement envisagé.

Projet d'aménagement de la place Edmond Michelet

Julien Landel présente lors de la réunion le projet d'aménagement de la place Edmond Michelet réalisé par les services de la Ville. Il explique que l'idée est d'obtenir un retour rapide des membres du Conseil de quartier pour que les services affinent leur projet et le présentent lors de la prochaine réunion du mois de juin.

Il ajoute que les arbres arrachés seront tous replantés en novembre prochain à l'exception de deux dont l'enlèvement est prévu dans le cadre du projet d'aménagement. Il précise que le réaménagement de la place devrait être réalisé cet automne. Le marché des kiosques a par ailleurs été révisé : la société Mediaskop sera chargée de renouveler l'ensemble des kiosques de la Ville de Paris. Julien Landel souhaite insister pour que celui de la place Edmond Michelet soit traité prioritairement.

Julien Landel, sur la base des principes d'aménagement retenus par les membres du Conseil de quartier, propose de créer un centre de place avec l'installation d'une petite fontaine Wallace au centre et autour de laquelle des assises à dominante bois et multidirectionnelles sont aménagées. Il évoque la difficulté à trouver des assises en bois et met en lumière le travail de la DVD pour répondre à cette demande. Le projet propose également des jeux pour enfants qui peuvent être déplacés et/ou étendus en fonction de l'avis du Conseil de quartier. La végétalisation proposée est une végétalisation en pied d'arbres. Julien Landel indique ne pas être favorable à l'installation de bacs ou jardinières qui exposent la végétalisation installée à devenir des cendriers géants ou des bacs à ordures, compte tenu de la fréquentation et du passage effectif dans ce lieu. Le projet proposé par les services vise justement à contenir ces nuisances.

Il avait été imaginé de réduire la borne Vélib dans sa longueur pour la dédoubler sur la rue mais cette proposition s'est vue refusée en raison de l'empiètement de la borne sur la voie pompier.

Julien Landel soumet une solution alternative : couper le linéaire en deux et mettre une partie dans la rue de la Reynie.

En conclusion, Julien Landel invite les membres du Conseil de quartier à se positionner, en particulier sur les questions de végétalisation.

Les membres du Conseil de quartier font remarquer qu'ils souhaitent trouver une qualité de traitement végétal comme il est visible dans des arrondissements limitrophes. Il est décidé de monter une réunion de travail in situ afin de définir un projet à la suite de celui présenté par les services de la Ville. Cette réunion se tiendra le 19 mai à 9h.

Les membres du Conseil de quartier font part de leur interrogation sur les suites de la réunion qui s'est déroulée en Mairie du 4^e avec les restaurateurs de la place Edmond Michelet.

Ils évoquent les longs délais nécessaires à la repousse des arbres replantés et proposent en réponse d'installer à titre provisoire des arbres en pot sur la rue Aubry le Boucher. Ils réitèrent cette demande émise à de nombreuses reprises et soulignent que cela permet de réduire cette fracture urbaine que constitue par la rue Aubry le Boucher.

Preparation du RDV avec le Commissaire du 4^e

Les membres présents font état des points à aborder avec le Commissaire de Police du 4^e :

- le problème du nourrisseur de pigeons et l'envahissement des pigeons dans des halls privés
- l'interdiction de l'alcool sur la voie publique et la problématique du Franprix de la rue de la Verrerie, qui vend de l'alcool à des personnes en état d'ébriété.
- les débordements de la rue des Lombards
- les débordements des terrasses de la rue Rambuteau et à l'angle de la rue Pecquay
- les dispositions à prendre pour la fête de la musique

Les membres remercient par ailleurs le Commissariat de Police du 4^e d'avoir réglé la problématique des sdf installés sur les grilles de Beaubourg et pour son action sur les essais de soufflerie.

Oeuvre de street art élaborée par VLP

Alain Genel envisage de rencontrer prochainement le collectif VLP afin d'aborder la question de la contribution financière du Conseil de quartier à l'élaboration de l'œuvre de street art et de leur demander une aide technique en vue de l'événement autour de la tour Saint-Jacques.

Déambulation accessibilité

Neufs membres des Conseils de quartier Saint-Gervais et Saint-Merri ont participé à une marche exploratoire destinée à relever les difficultés d'accès dans l'espace public.

Un groupe a effectué un parcours partant de la rue Malher, passant par la rue du Roi de Sicile, rue de la Verrerie et des Lombards, jusqu'au boulevard Sébastopol. Un second groupe s'est chargé de la rue Sainte Croix de la Bretonnerie, rue de la Reynie, Rue Quincampoix... Présente lors de cette déambulation, une personne en fauteuil roulant a changé de groupe à mi-parcours

Les différents parcours ont mis en évidence les réelles difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite.

L'objectif de cette déambulation est de faire un diagnostic sur des trajets est/ouest, avec observations et photos, duquel sera tirée une série de propositions. Ces propositions seront ensuite étudiées et budgétées par les services de la Ville, puis une fois hiérarchisées par les membres du Conseil de quartier transmises à la Mairie du 4^e afin d'avoir un calendrier budgétaire.

Evénement organisé par le Conseil de quartier dans le square de la Tour Saint-Jacques

Alain Genel a transmis au nom du Conseil de quartier Saint-Merri la demande d'organiser un événement autour de la tour Saint-Jacques de 14h à 19h le dimanche 12 juin à la Direction de la Ville en charge des événements. Celle-ci a accusé réception de la demande.

Un état des lieux des animations envisagées lors de l'événement est réalisé : la présence de conteurs de l'association Dinamiconte (300 euros), l'élaboration d'une fresque participative et intergénérationnelle mise en place avec l'aide de VLP, la tenue d'un goûter participatif, l'intervention d'une école de cirque et d'un orchestre (propositions en attente), la venue des enfants déguisés, une animation scientifique par l'association les savants fous (150 euros)

Il est évoqué la nécessité de déterminer dans une semaine la programmation définitive. Une réunion pour aborder la composition, la logistique et la communication de l'événement est programmée le jeudi 19 mai à 16h à la Mairie du 4^e.

Divers

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître les calendriers du ravalement du mur du cloître Saint-Merri et de sa végétalisation.

Prochaine réunion 2016

Mardi 14 juin, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Présent(e)s : M. Berard, Mme Bréban, Mme Etchart, M. Genel, M. Loeb, M. Moskovicz, Mme Pons, Mme Mazéo, M. Riondet-Geneviev et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : M. Colboc, Mme Prazan, M. le Gall et Mme Gallen.

Annnonce des événements importants à venir

Julien Landel annonce aux membres du Conseil de quartier Saint-Merri les futurs événements organisés dans l'arrondissement :

- la baby bourse du samedi 25 juin organisée à la Mairie du 4^e
- la conférence d'Isabelle Backouche sur le Marais organisée à 18h30 le mardi 28 juin par l'association aux4coinsdu4.
- l'apéro participatif prévu dans le verger de la Mairie du 4^e à 18h30 le jeudi 30 mai, au cours duquel il sera annoncé l'ensemble des projets sélectionnés par la commission du budget participatif du 4^e qui seront soumis au vote de septembre.
- les deux enquêtes publiques :
 - celle portant sur les berges de Seine de la mi-juin au 8 juillet inclus. Un dossier est consultable aux affaires administratives, situées au 2nd étage de la Mairie du 4^e et un enquêteur sera présent en Mairie du 4^e pour tenir des permanences accessibles aux habitants. Julien Landel explique que cette enquête permet à chacun de donner son avis sur ce sujet. Il précise qu'à la suite de l'édition de Paris Plage 2016 et dans l'hypothèse d'un avis favorable de la commission d'enquête, le projet de fermeture partielle des berges de la rive droite sera mis en œuvre à la fin août-début septembre.
 - celle sur le prolongement de la ligne 11 du métro. Cette enquête publique concerne le 4^e arrondissement en raison des conséquences du projet en terme de flux et de l'ouverture d'une nouvelle sortie de métro de la ligne 11 rue du Temple. Des documents sont également consultables en Mairie du 4^e et le Commissaire enquêteur sera présent le mercredi 6 juillet de 9h à 12h.
- La fresque du collectif VLP élaborée sur le mur Paris Habitat de la rue Aubry-le-Boucher sera terminée le mardi 21 juin.

Budget participatif

Julien Landel précise que les quatre projets proposés par le Conseil de quartier Saint-Merri au budget participatif du 4^e ont été retenus et seront ainsi soumis au vote des habitants en septembre.

Certains membres trouvent que le titre utilisé pour le projet de la fontaine Maubuée est dévalorisant et que le budget de 50000 euros indiqué pour la restauration de la fontaine sans remise en eau est pénalisant et ne correspond pas à ce que le porteur du projet a demandé (12000 euros). Ils proposent de remplacer le titre actuel par « Restauration de la fontaine Maubuée ».

Sécurité dans le quartier

Julien Landel aborde la question de la sécurité du Marais pour la fête de la musique du 21 juin et de la marche des fiertés du 2 juillet. Consciente du fait que le 4^e arrondissement est un arrondissement très sollicité, la Mairie du 4^e a insisté auprès de la Préfecture de Police afin d'avoir un renforcement de la sécurité pour ces deux événements.

En réponse à l'agression récente d'un membre du Conseil de quartier rue de la Verrerie, Julien Landel explique que la Mairie du 4^e a alerté les commerces, leur a rappelé les règles relatives à la vente d'alcool après une certaine heure et l'interdiction de vendre de l'alcool aux personnes en état d'ébriété.

Il annonce la mise en place d'un contrat citoyen avec les établissements du 4^e qui a pour but de les responsabiliser.

Nourrisseur de pigeons

Julien Landel rappelle la situation bien connue et problématique de l'homme aux pigeons. Il rappelle qu'une prise en charge psychologique ne peut être envisagée sans accord préalable de sa famille.

La Mairie du 4^e, le Commissariat du 4^e et la Direction de la Voierie et des Déplacements ont travaillé ensemble sur la question du stationnement permanent des deux véhicules du nourrisseur de pigeons. Face à sa stratégie qui consiste à déplacer de quelques centimètres ses véhicules, ce qui ne permet pas de les envoyer à la fourrière, il est proposé de transformer les places de stationnement sur lesquelles il stationne en zones de livraison qui deviennent des zones de stationnement résidentiel la nuit. Les places à proximité passeraient en zone rotative. Sous réserve de l'accord du Conseil de quartier, il est envisagé d'acter la modification du stationnement cet été pour la rue Simon Lefranc et à la rentrée pour la rue Geoffroy Langevin.

Les membres du Conseil de quartier votent à l'unanimité en faveur de cette proposition.

Place Edmond Michelet

Suite aux propositions des membres du Conseil de quartier, Julien Landel précise qu'il est impératif d'acter définitivement le projet d'aménagement de la place Edmond Michelet et surtout le principe de végétalisation souhaité.

Il rappelle les deux scénarios à débattre :

- le projet ambitieux du Conseil de quartier qui consiste à installer des jardinières de faible hauteur, qui rassemblent plusieurs arbres.
- un projet sur la base de celui proposé par les services de la ville qui consiste à végétaliser les pieds d'arbres et à insérer du pavé enherbé entre les pieds végétalisés.

Julien Landel réitère son avis sur la proposition émise par les membres du Conseil de quartier. Compte tenu de la fréquentation de la place et du flux important que sa situation génère, l'installation de jardinières contraint à mettre en place un entretien conjoint des services de la Ville et des membres du Conseil de quartier. Les membres du Conseil soulignent en retour que le pavé enherbé risque d'être vite piétiné. Julien Landel ajoute que dans l'hypothèse où ces jardinières seraient des jardins partagés et que la Mairie du 4^e s'oriente vers cette proposition, il recommande de créer un Conseil de place et à d'inviter les restaurateurs de la place à prendre part à l'entretien de la végétalisation.

Alain Genel rappelle le budget de 340000 euros alloué au réaménagement de cette place et s'engage à donner deux heures par semaine en faveur de l'entretien des jardinières.

Le projet d'installer des jardinières est majoritairement souhaité par les membres du Conseil de quartier présents, qui votent à neuf voix pour, contre une voie favorable à du pavé enherbé. Ils proposent une option jardinière couplée à une option pavée.

Intervention de Lulu dans ma rue

Emma et Pauline de l'association Lulu dans ma rue sont venues échanger avec les membres du Conseil de quartier Saint-Merri et faire un bilan de la première année de l'association dans l'arrondissement. Il est aujourd'hui comptabilisé 70 Lulus (venant à 80% du centre de Paris) et environ 6000 services rendus. Les 1^{er}, 2nd, 3^e, 4^e et 11^e arrondissements sont utilisateurs du dispositif et une demande importante est notée autour du terre-plein Saint-Paul, lieu d'implantation du kiosque. Ressourcerie de quartier, l'objectif de Lulu dans ma rue est de ressourcer et de valoriser les talents du quartier mais aussi d'accompagner les Lulus dans une démarche professionnelle.

Emma et Pauline expliquent que l'expérimentation va se poursuivre et qu'il est prévu l'ouverture de cinq autres kiosques dans Paris d'ici la fin de l'année 2017.

Les demandes principales résident en du petit bricolage, de la manutention, des cours particuliers et des petites courses. Les Lulus ont différents profils : étudiants, jeunes retraités, personnes en chômage longue durée, au RSA, à faibles revenus...

L'association s'est rapprochée des kiosquiers afin de les associer pour être des points relais et communiquer auprès des publics qui ne se déplacent pas beaucoup.

Des formations ont été suivies par les Lulus (Véolia pour la partie plomberie, Lili la bricole, pour le petit bricolage, informatique en interne, formation commerciale et service clientèle : formatrice extérieure et en interne). Sophie Pons note que la mention sur le site internet d'un service de mise en relation avec les gestionnaires de locations saisonnières constitue une aide de fait au système AirBnB que les habitants du quartier combattent et que cela ne devrait pas figurer dans le portefeuille d'activités de Lulu dans ma rue.

Après-midi récréative dans le square de la tour Saint-Jacques

Les membres du Conseil de quartier regrettent que la météo n'ait pas permis le maintien de leur événement le dimanche 12 juin. Ils comptent réitérer le même programme le samedi 24 septembre, si l'ensemble des acteurs de l'événement sont disponibles.

Ils souhaitent communiquer sur Lulu dans ma rue à cette occasion et envisagent de faire appel à l'association pour l'organisation de l'événement (installation de barnums, guides pour les familles...)

Divers

Le Conseil de quartier s'étonne de ne pas avoir d'informations sur le ravalement du mur du Cloître Saint-Merri et la végétalisation actée pour ce même mur.

Présent(e)s : M. Berard, Mme Bréban, Mme Etchart, Mme Hérault, M. Genel, M. Loeb, M. Moskovicz, Mme Pons, Mme Mazéo, Mme Prazan et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : M. Colboc, Mme de Linde, M. Riondet-Geneviev et M. le Gall.

Point d'actualité de Julien Landel

Julien Landel rappelle aux membres du Conseil de quartier Saint-Merri l'organisation du forum des associations du 4^e le samedi 17 septembre de 10h à 18h à la Halle des Blancs Manteaux.

Budget participatif

Il annonce qu'il est possible de voter dès 8h45 le vendredi 16 septembre à l'école Saint-Merri pour les projets retenus au budget participatif et que le vote dure jusqu'au dimanche 2 octobre. Des urnes fixes sont mises en place à la Mairie du 4^e, à la Maison des associations du 4^e, à la piscine Saint-Merri et au pôle Simon Lefranc. Des urnes mobiles sillonneront également l'arrondissement. Julien Landel précise qu'il est possible de voter en ligne sur internet via le site budgetparticipatif.paris.fr. Il invite les membres du conseil de quartier à voter et à faire campagne autour des projets qu'ils soutiennent.

Le président du Conseil de quartier Alain Genel rappelle que le Conseil de quartier a proposé cinq projets qui seront soumis aux votes du budget participatif. Il regrette que ces projets soient assez mal présentés dans la communication établie par la Ville de Paris. Il ajoute que l'objectif du Conseil de quartier est qu'un maximum de ses projets soit lauréat du vote.

Des échanges autour de la façon de communiquer sur les projets s'opèrent pendant la réunion. Il est question d'attirer l'attention des habitants sur le projet de restauration de la fontaine Maubuée en apposant des affiches sur un coffrage, récemment installé par la Mairie du 4^e afin de protéger l'œuvre des échafaudages placés à proximité. Le porteur de projet M. Riondet-Geneviev a également présenté son projet dans quelques classes de l'école Saint-Merri afin de sensibiliser les jeunes à la restauration du patrimoine et de les mobiliser autour du vote.

L'événement du samedi 24 septembre organisé par le Conseil de quartier Saint-Merri dans le Square de la tour Saint-Jacques permettra de présenter le projet proposé au budget participatif. Les membres du Conseil de quartier sont invités à réfléchir aux moyens de communiquer sur les autres projets proposés au budget participatif.

Voies sur berges

Julien Landel évoque le sujet des voies sur berges et souligne que le projet a été voté en Conseil d'arrondissement puis en Conseil de Paris.

Nourrisseur de pigeons

Suite à l'avis favorable du Conseil de quartier Saint-Merri de transformer les places de stationnement sur lesquelles le nourrisseur de pigeon stationne en zones de livraison et zones de stationnement résidentiel la nuit, Julien Landel annonce que cette décision prendra effet fin septembre et que des véhicules ne seront plus d'ici deux semaines dans les rues Simon Lefranc et Geoffroy Langevin.

Sécurité dans le quartier

Julien Landel explique que le directeur de l'école Saint-Merri a alerté le Commissariat du 4^e, la Mairie du 4^e et les maraudes sur la présence de sans domicile fixe devant l'école. Il a été décidé d'instaurer une vigilance accrue devant l'ensemble des écoles de l'arrondissement, et notamment aux abords de l'école Saint-Merri. Par ailleurs, des opérations de nettoyage supplémentaires sont également envisagées.

Place Edmond Michelet

Selon le calendrier établi par les services de la Ville, les travaux de réaménagement de la place débuteront en février 2017 et les arbres seront replantés à cette occasion. Julien Landel explique qu'il souhaite organiser une réunion inter conseils de quartier avec les Services de l'arbre, afin de permettre aux habitants de comprendre la façon dont on plante des arbres, d'être informé sur leurs traitements et sur les processus de renouvellement.

Concernant l'implantation des statues sur la place, il ajoute qu'une nouvelle proposition de mécène semble être trouvée.

Un membre du Conseil de quartier demande s'il est possible en attendant les travaux de février 2017 de fixer les dalles qui tangent en bordure de la place.

Cloître Saint-Merri

Julien Landel annonce aux membres du Conseil de quartier qu'un artiste portugais s'est proposé dans le cadre de la FIAC de créer une œuvre éphémère sur le mur orienté ouest du cloître Saint-Merri. En attente de ravalement, ce mur intéresse grandement l'artiste, qui travaille sur des murs en mauvais état. Julien Landel explique qu'il est ainsi proposé aux membres du Conseil de quartier de repousser le ravalement du mur de quelque mois, mais assure qu'il y a une mise en demeure du ravalement mais pas de mise en péril de ce mur.

Les membres du Conseil de quartier Saint-Merri soulignent la nécessité d'obtenir des services une date pour le ravalement de ce mur. Personne ne s'opposant à l'élaboration d'une œuvre éphémère pour la FIAC, le Conseil de quartier se prononce favorable à repousser le ravalement et accueillir une œuvre d'art éphémère. Les membres du conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e s'il est possible que l'artiste vienne présenter son œuvre en réunion de Conseil de quartier.

Rue des Lombards

Julien Landel explique avoir été à de nombreuses reprises rue des Lombards pour étudier le problème posé par trois établissements : le Bear's den, le Chant des voyelles et les Piétons. Il souhaite engager un travail de médiation avec les trois établissements et une délégation du Conseil de quartier Saint-Merri. Il fait part des nuisances sonores et des problèmes de propreté importants constatés, et précise qu'il n'y a cependant pas de problème de sécurité. Il souhaite que cette médiation permette aux établissements de s'engager et de prendre conscience des nombreux points problématiques. Julien Landel annonce qu'il va prochainement rencontrer dans ce sens le propriétaire du Bear's den. Il rappelle que la Préfecture de Police travaille sur les établissements de nuit à l'échelle de tout Paris et que le centre de Paris ne fait pas partie des endroits parisiens les plus problématiques.

Julien Landel ajoute que des nouvelles brigades d'incivilités (environ 1830 agents) auront pour objectif de verbaliser les incivilités sur l'espace public, telles que le jet de mégots, urine, déjections canines... La Maire de Paris a souhaité cette nouvelle brigade anti incivilités et a ainsi transféré des agents d'une autre direction pour augmenter les effectifs de ces nouvelles brigades.

Les membres du conseil de quartier échangent sur les différents problèmes de la Rue des Lombards : les poids lourds, les livraisons avant 6h du matin entre le boulevard Sébastopol et la rue Quincampoix, le problème des bars, du bruit, de la propreté, des terrasses largement agrandies, des sdf alcoolisés... Ils constatent une concentration de nuisances totalement insupportable. Alain Genel propose d'élaborer un diagnostic précis et invite les membres du Conseil de quartier à y participer.

Après-midi récréative dans le square de la tour Saint-Jacques

L'événement initialement organisé le 12 juin a été reporté en raison d'un temps pluvieux au samedi 24 septembre. Les membres du Conseil de quartier tentent de maintenir le même programme, avec des lectures de contes pour les enfants et un concert réalisé par les élèves du Conservatoire Mozart en fin de journée. Il est également envisagé de fournir des feuilles et crayons aux enfants afin qu'ils dessinent par terre.

La journée du 24 septembre accueille également la technoparade sur les quais dont les nuisances sonores pourraient impacter les activités programmées. Les membres du Conseil de quartier s'interrogent donc sur le maintien ou l'annulation de leur événement. Un vote est alors réalisé : 2 voix sont pour l'annulation, 1 s'abstient et les autres membres présents sont favorables à maintenir l'événement.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent financer la prestation de deux lulus pour la logistique de l'événement. Ils précisent qu'une vingtaine de chaises sont bienvenues pour le concert. Un goûter est également prévu pour les enfants.

Divers

Julien Landel précise que la Mairie du 4^e a tenté de contacter le propriétaire d'Happy Family avant l'été, suite à l'alerte de certains riverains sur le devenir du lieu. Le propriétaire est revenu très tardivement vers la Mairie du 4^e et a précisé qu'il n'est plus question qu'un Franprix reprenne le local d'Happy Family. Le Maire du 4^e souhaite rencontrer le propriétaire pour échanger sur le sujet.

Alain Genel informe les membres du Conseil de quartier que le prochain CICA traitera de l'accessibilité. Il a demandé que pour cette réunion, les services de la Ville chiffrent les recommandations faites par le Conseil de quartier à la suite de la déambulation avec le Conseil de quartier Saint-Gervais afin qu'un calendrier de mise en œuvre puisse être défini.

La question de la fermeture des berges qu'il était prévu d'aborder en questions diverses à la demande de deux membres du Conseil de quartier, ne peut être traitée faute de temps. Elle sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion si la demande est réitérée.

Prochaine réunion 2016

Jeudi 13 octobre, de 19h à 21h, en salle Calmon de la Mairie du 4^e

Mardi 15 novembre, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Lundi 12 décembre, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Présent(e)s : Mme Bellaïche, M. Berard, Mme Bréban, M. Colboc, Mme Etchart, M. Genel, M. Loeb, M. Moskvicz, Mme Pons et Mme Mazéo.

Excusé(e)s : Mme Prazan, Mme Martinez Gaidet et M. Riondet-Geneviev.

Point d'actualité de Julien Landel

Julien Landel propose aux membres du Conseil de quartier Saint-Merri qu'à leur réunion de Conseil de quartier du mois de novembre, la RATP présente en avant-première le déroulement des travaux de la nouvelle sortie de métro de la ligne 11 envisagée rue du Temple. Il précise que le temps de leur intervention dépendra des questions des membres du conseil de quartier à la suite de leur présentation.

Budget participatif : point sur les résultats

Alain Genel annonce que trois projets sur les cinq proposés par le Conseil de quartier sont sortis lauréats du vote du budget participatif du 4^e. Le projet d'aménagement de la rue des Archives et de restauration de la Fontaine Maubuée n'ont pas reçu assez de votes pour être retenus.

Le projet de restauration de la fontaine Maubuée a cependant été soumis à la Commission du vieux Paris qui a émis un vœu en faveur de cette restauration. Un affichage destiné à être accolé sur le coffrage qui protège actuellement la fontaine a été réalisé.

Propreté

Alain Genel évoque la recrudescence des rats dans le quartier. Julien Landel indique que ce phénomène qui concerne tout l'arrondissement est du à la dernière crue de la Seine. Il informe les membres du Conseil de quartier que le Maire du 4^e a demandé à l'Adjoint compétent à la Maire de Paris qu'une intervention soit menée dans les quartiers du 4^e touchés. Il précise avoir demandé dans les lieux problématiques un passage supplémentaire des services de la ville en fin de journée avant la tombée de la nuit. Il insiste pour que les copropriétés fassent des demandes de dératisation afin d'améliorer l'efficacité de cette action.

Nourrisseur de pigeons

Julien Landel explique que la transformation des places de stationnement sur lesquelles le nourrisseur de pigeons stationne a pris du retard en raison des délais de traitement administratif de la Préfecture de Police. Il annonce que la transformation de ces places en zones de livraison et zones de stationnement résidentiel la nuit débutera le lundi 17 octobre 2016.

Place Edmond Michelet

Julien Landel rappelle que selon le calendrier établi par les services de la Ville, les travaux de réaménagement de la place Edmond Michelet débuteront en février 2017. Le dossier est actuellement en cours de traitement au COPOEP.

La problématique des dalles qui tangent en bordure de la place Edmond Michelet a été prise en compte par la Mairie du 4^e. De réfections de voiries vont avoir prochainement lieu dans l'arrondissement et la demande du Conseil de quartier de fixer ces dalles sera transmis à la Direction de la Voirie et des Déplacements. Julien Landel précise que de nombreuses dalles sont descellées dans le quartier Saint-Merri.

Cloître Saint-Merri

Julien Landel informe les membres du Conseil de quartier que la galerie qui s'était proposée pour apposer une œuvre éphémère dans le cadre de la FIAC n'a pas donné de suite. Les services de la Ville de Paris vont être sollicités pour mettre en œuvre au plus vite le ravalement du mur du cloître Saint-Merri.

Rue des Lombards

Julien Landel explique s'être occupé de la rue Quincampoix et ne pas avoir pu voir certains gérants de la rue des Lombards (le Chant des voyelles et les Piétons). De nombreuses plaintes de riverains de la rue Quincampoix se sont manifestées au vu des débordements de la terrasse provisoire du Feel Good, établissement situé à l'angle des rues Aubry le Boucher et Quincampoix et des stationnements de motos à proximité. Julien Landel assure visiter prochainement les établissements de la rue des Lombards afin d'échanger sur les problématiques de cette rue et engager un travail de médiation.

Alain Genel et Julien Landel annoncent avoir rencontré la gérante du Carrefour city de la rue des Lombards et ajoutent que d'autres acteurs sont à rencontrer.

L'organisation d'une réunion publique est évoquée mais les membres du Conseil de quartier optent pour une première démarche, qui consiste à élaborer un constat sur les problèmes de cette rue en matière de terrasse, de livraison, de nuisance sonore, de comportement et d'aménagement de l'espace public. L'idée est de mettre en place un atelier associant riverains et commerçants pour aboutir à un diagnostic commun.

Julien Landel s'engage avec le Maire du 4^e à proposer à la Préfecture de Police le changement du sens de la rue.

Certains membres du Conseil de quartier font remarquer que l'on rencontre des problèmes dans d'autres rues, tel que la rue des Blancs Manteaux, entre la rue du Temple et la rue Pecquay. Alain Genel explique que ces problèmes plus ponctuels tiennent en général au comportement d'un établissement, alors que le cas de la rue des Lombards rassemble sur un même site une majorité de problématiques que l'on peut trouver sur l'espace public.

Après-midi récréative dans le square de la tour Saint-Jacques : bilan

Alain Genel rappelle que l'événement qui s'est tenu le samedi 24 septembre dans le square de la tour Saint-Jacques fut le fruit d'un report de la date initiale du 12 juin en raison d'un temps pluvieux. Il constate que cet événement a été bénéfique au vote du budget participatif, et pas seulement en faveur du projet Tour Saint-Jacques, car le square de la Tour Saint-Jacques, de sa position stratégique, rassemble un public multiple. La quasi-totalité du programme a été maintenue hormis les expériences des chimistes. Des échanges ont lieu sur le bilan de l'événement. Les membres du conseil de quartier sont satisfaits de cet événement qu'ils souhaitent renouveler.

Voies sur berges

Suite à la demande de certains membres d'aborder en réunion de Conseil de quartier la question de la fermeture des berges, la discussion est ouverte.

Jean-Daniel Bérard explique que des problèmes de circulation sont constatables suite à la fermeture des voies sur berges, notamment au niveau de la Place du Chatelet. Il ajoute que la circulation des bus est très difficile et propose de fermer les quais hauts et de mettre la circulation des véhicules sur les quais bas. Certains membres partagent l'avis que la Maire de Paris s'est montrée très autoritaire sur ce dossier en passant outre le résultat de l'enquête publique.

Alain Genel propose ceci :

- pour les 6 mois qui viennent, la fermeture des berges étant effective, le Conseil de quartier n'a pas à discuter d'une décision sur laquelle il n'a aucune prise, mais notera les difficultés auxquelles il est possible de porter remède comme les problèmes que les bus rencontrent à la traversée de la place du Châtelet et les fera remonter.
- à l'échéance de l'expérience autorisée par le préfet, un bilan devant être fait sur la base duquel la décision deviendra (ou non) définitive, un nouveau débat pourra être envisagé en CQ et un vœu pourra être voté à la suite de ce débat à l'intention de la Mairie

Divers

Il est demandé les raisons de l'inversion du sens de la rue de Moussy.

Prochaines réunions 2016

De 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Mardi 15 novembre et lundi 12 décembre 2016

Présent(e)s : Mme Bréban, M. Colboc, Mme Gallen, M. Genel, Mme Hérault, M. Moskovicz, Mme Nicolosi, Mme Mazéo, Mme Pons, Mme Vallantin, M. Lin et Mme Vouhé.

Excusé(e)s : Mme Prazan, Mme Martinez Gaidet, M. Riondet-Geneviev, Mme de Linde, M. Berard et M. Loeb.

Intervention de la RATP pour présenter les travaux de la ligne 11 du métro

Des informations générales sont données en début de réunion. La ligne 11 du métro a été mise en service en 1935 et 1937 et comporte actuellement 13 stations, réparties sur 6,3 km de ligne. Il a été comptabilisé 236 000 voyageurs par jour en 2010 et un passage de rame toutes les 1 min 45 secondes en heure de pointe. La capacité de transport de la ligne est de 15 900 voyageurs à l'heure de pointe. Le matériel roulant actuel est très ancien (MP59) et caractérisé par 4 voitures par rames. Il est prévu d'être à renouveler à l'horizon 2020.

Il est prévu un prolongement de la ligne 11 de 6 km à l'est comprenant 6 stations dont 1 station aérienne (Tronçon aérien de 600 m environ). De nouvelles rames (MP14) à 5 voitures seront utilisées et un nouveau système d'exploitation ferroviaire sera mis en service.

En raison de rames comportant un plus grand nombre de places et de l'évolution de la réglementation concernant les gares, il est prévu la création d'un 2nd dégagement depuis les quais jusqu'à la surface aménageable soit en issue de secours, soit en sortie, soit en accès secondaire, la mécanisation va être améliorée et la mise en accessibilité UFR des stations Porte des Lilas assurée. Dans toutes les stations, les quais seront repris.

Il existe actuellement 7 accès pour la station Hôtel de Ville : 2 rue de Rivoli, 1 rue du Renard, 3 sur le parvis de l'Hôtel de Ville et 1 rue Lobau. En 2020, 1 accès supplémentaire entrée et sortie (fixe et mécanique) sera ouvert rue du Temple. Une nouvelle salle des billets desservie par le nouvel accès sera créée. L'accès sera aménagé dans le style « Dervaux » qui reste l'emblème le plus représentatif des accès parisiens. Il sera équipé d'un candélabre urbain, d'un porte-plan support d'informations, d'un garde corps d'entourage en fer forgé et d'un dispositif d'éclairage.

Les travaux sont prévus à partir du 1^{er} trimestre 2018 et dureront 2 ans à 2 ans et demi. Il est annoncé que pendant les travaux, la circulation sera condamnée sur une partie de la rue du Temple, un passage piétons sera maintenu de part et d'autre du chantier. Des aménagements pour accéder aux parkings des particuliers seront réalisés.

Béatrice Vallantin regrette qu'il n'y ait pas davantage d'aménagements en faveur de des PMR dans le cadre des travaux de la ligne 11. Il est expliqué que le choix effectué par la co-maitrise d'ouvrage RATP/STIF pour les PMR consiste à leur faire rejoindre la station Mairie des Lilas pour aller à Paris par le réseau de surface (bus). Il est également expliqué que la mise en accessibilité de l'ensemble des stations est d'une part difficile pour des raisons techniques mais également pour des raisons budgétaires (estimation : 8 milliard d'euros). Il est précisé que le prolongement prévu et les travaux sur les lignes existantes ont un coût d'1,3 milliard d'euros.

Alain Genel insiste sur la nécessité de rendre accessible la station Chatelet compte tenu de son emplacement au cœur de Paris et de sa taille. Il demande à la RATP qu'elle communique, le moment venu, sur les plans de circulation envisagés lors des travaux de la rue du Temple.

Point d'actualité de Julien Landel

Julien Landel annonce que la Mairie du 4^e reste dans l'attente d'informations sur le ravalement du mur du cloître Saint-Merri et le réaménagement de la place Edmond Michelet.

Il annonce la réunion publique avec le groupe Lafayette qui viendra présenter son projet le lundi 5 décembre à 18h30 en salle des mariages de la Mairie du 4^e. Alain Genel rappelle qu'il avait demandé à les rencontrer en réunion de Conseil de quartier et que le Maire avait proposé de

commencer par la réunion publique. Il insiste auprès des membres pour qu'ils participent à cette réunion publique qui porte sur un projet qui concerne le quartier Saint-Merri.

Julien Landel informe les membres du conseil de quartier que l'établissement Dr Feelgood de rue Quincampoix qui avait eu une autorisation de terrasse provisoire n'a pas respecté les règles pendant sa période test. Il indique qu'un avis défavorable sera émis par le Maire lors de sa prochaine reconduction de terrasse.

Nourrisseur de pigeons

Julien Landel rappelle succinctement les démarches menées à l'encontre du nourrisseur de pigeons et le vote unanime du Conseil de quartier en faveur de la modification du type de stationnement sur les places sur lesquelles ses véhicules sont immobilisés. Deux phases de travaux sont prévues : le changement des places de la rue Geoffroy l'Angevin en stationnement deux-roues et celui de la rue Simon Lefranc en stationnement rotatif.

Julien Landel a été surpris d'apprendre qu'un service de la DVD s'était opposé à ce changement de régime de stationnement. La Mairie du 4^e souhaite tout de même que ce projet soit réalisé. Il ajoute qu'une plainte récente pour violence sur une personne a été déposée au Commissariat du 4^e. Julien Landel regrette la défaillance des services techniques de la Ville (cinq mois d'attente pour un marquage au sol !....). Il signale que le second camion est installé à présent rue du Plâtre.

Il regrette la victimisation du nourrisseur de pigeons sur les réseaux sociaux et dans les médias et les réelles difficultés à faire bouger les choses. Le Conseil de quartier demande que l'intervention récente de Maître Collard lui soit transmise, afin qu'il puisse réagir.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent que le Commissaire du 4^e agisse concrètement et, considérant que le déplacement hebdomadaire de quelques cm du véhicule sans changement de place ne saurait justifier la tolérance dont bénéficie M. Belvedere, demandent l'enlèvement de son véhicule.

Solidarité

Julien Landel explique qu'il est constaté une recrudescence des personnes à la rue dans le quartier de Saint-Merri. Il précise que l'ensemble des personnes concernées, familles originaires d'Europe de l'Est ou sans-abri de plus longue date, sont suivies par les maraudes, qu'elles se voient proposer des dispositifs de prise en charge adaptés et que la Mairie du 4^e veille à ce que les enfants soient scolarisés.

Il annonce la reconduction pour les sans-abri de l'opération de distribution de repas du lundi au vendredi à partir du 2 janvier jusqu'à la fin du mois de février en salle Jean-Mouly. Si la Préfecture lance le plan « grand froid », la salle pourra également être utilisée pour héberger 25 personnes en grande précarité (dont 5 femmes), avec le déploiement de lits picots. Il précise que les bénévoles désireux d'apporter leur aide à la mise en place de ces dispositifs sont invités à s'inscrire au Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e.

Julien Landel ajoute qu'en parallèle, le Maire du 4^e a demandé au Conseil de Paris du mois de septembre que l'Hôtel Dieu participe à cette solidarité en accueillant des publics vulnérables et/ou à la rue, le temps que le projet de restructuration de l'établissement se concrétise.

Une visite sur les lieux courant octobre en présence de la Préfecture, de l'AP-HP et de l'association Aurore a permis d'identifier des espaces vacants, qui devraient être mobilisés pour des femmes avec enfants en bas âge à la rue et sortant de maternité. Le calendrier est en cours de définition.

Il est demandé, au delà des migrants, quels sont les projets pour l'Hôtel Dieu de la Mairie de Paris. Julien Landel précise que l'AP-HP est en train d'affiner son projet de restructuration de l'établissement. Dans l'ensemble, nous savons pour l'heure que 2/3 de la surface de l'établissement sera dédiée au projet de l'AP-HP (soit 31 000 m² dont 19 000 m² de projet médical et de recherche) et 1/3 sera à valoriser, en étroite coopération avec la Ville et d'autres partenaires extérieurs (soit 17 000 m²).

Divers

Une riveraine explique avoir des punaises de lits dans son immeuble. Julien Landel répond qu'il est de la responsabilité des copropriétés de mener des actions. Il évoque la recrudescence récente des rats dans le 4^e arrondissement et annonce que la liste des lieux et des squares (square Marie Trintignant, Tour Saint-Jacques, jardin des rosiers Joseph Migneret) à dératiser massivement via le SMASH est en cours de finalisation.

Il est signalé les amas constants de dépôt d'ordures sauvages près de la poubelle de la rue Pecquay. Suite à la demande de déplacer cette poubelle, Julien Landel explique que la localisation des poubelles est étudiée et décidée par les services techniques de la Ville de Paris. Il ajoute que de nouveaux sacs poubelles plus voyants (verts) et des poubelles plus hautes sont à venir.

Julien Landel rappelle que l'immeuble de la rue Geoffroy l'Angevin repris par un bailleur social de la Ville (RIVP) doit faire l'objet de travaux et permettre la création de logements sociaux, conformément au vote réalisé en Conseil d'arrondissement d'il y a un an et demi.

Il est demandé si la replantation des arbres de la rue Brisemiche situés à côté de la place Edmond Michelet est prévue compte tenu du temps très long qui s'est écoulé depuis leur abattage.

Alain Genel explique avoir été sollicité par le Conseil de quartier Saint-Avoye du 3^e arrondissement pour mener un travail commun sur les abords de Beaubourg (rue Saint-Martin, Rambuteau, problèmes des pigeons..). Patrick Moscovicz, Pierre Colboc, Béatrice Vallantin et Nathalie Bréban souhaitent participer avec Alain Genel à ce premier rendez-vous qui pourrait se faire sur site.

Le point sur le périmètre Lombards-Verrerie n'a pas été longuement abordé en raison du manque de temps. Alain Genel rappelle que cet endroit est un concentré de problèmes et qu'il était question que le Conseil de quartier élabore un diagnostic ou réalise un atelier participatif avec les riverains, les patrons des établissements et commerces. Il invite les membres du Conseil de quartier à réfléchir sur les moyens d'apaiser cet espace et de mener une médiation.

Prochaines réunions 2016

De 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e

Lundi 12 décembre 2016

Présent(e)s : Mme Bréban, Mme Crozier, Mme Gallen, M. Genel, Mme Hérault, M. Loeb, Mme Martinez Gaidet, M. Moskovicz, Mme Nicolosi, Mme Pons, Mme Vallantin, M. et Mme Neuzillet et Mme André.

Point d'actualité de Julien Landel

Julien Landel revient sur les questions posées lors de la réunion du Conseil de quartier Saint-Merri du mois de novembre. Il annonce que la rue Pecquay va faire partie des rues qui vont être principalement visitées par les brigades d'incivilité. Il explique que la Mairie du 4^e a sollicité les services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et reste dans l'attente du calendrier de replantation des arbres de la rue Brisemiche.

Il évoque l'opération de dératisation du square de la tour Saint-Jacques en cours. Le square est fermé pour une quinzaine de jours mais l'opération risque d'être prolongée. Julien Landel explique que la recrudescence des rats dans Paris n'a pas de cause clairement expliquée par les spécialistes. Il annonce que les 40 000 anciennes poubelles ont aujourd'hui toutes été remplacées par le nouveau modèle, muni d'un éteignoir pour les mégots, et précise que trois squares sont fermés actuellement dans l'arrondissement afin de freiner la prolifération des rats et les éliminer petit à petit.

Une réunion avec les Services de la DEVE, de la DASES - qui s'occupe de l'hygiène - et le service de la DPSP est programmée. La DASES réfléchit actuellement aux actions à mener pour la dératisation des espaces ouverts et doit prochainement revenir vers la Mairie du 4^e.

Julien Landel annonce les vœux aux habitants organisés le jeudi 12 janvier à 18h en salle des Fêtes de la Mairie du 4^e avec la participation de l'orchestre de la Garde Républicaine.

Nourrisseur de pigeons

Julien Landel rappelle qu'il a été décidé avec le Conseil de quartier de modifier le régime de stationnement des places sur lesquelles les véhicules du nourrisseur de pigeons sont immobilisés. Il explique que la nature de la place rue Geoffroy l'Angevin a été modifiée mais que la camionnette stationne toujours rue Simon Lefranc. Il exprime la réelle complexité de ce dossier et du positionnement du Commissariat, évoquant d'une part les nombreuses plaintes à l'encontre du nourrisseur, mais également le soutien important dont il bénéficie pour payer ses amendes.

Les membres du Conseil de quartier Saint-Merri font remarquer que le commissaire du 3^e alerté par le Conseil de quartier Saint-Avoye du 3^e arrondissement, est davantage réactif.

Des échanges sur les risques sanitaires liés aux pigeons ont alors lieu.

Alain Genel propose qu'une réunion avec le Commissaire de Police du 4^e soit organisée sur le thème de l'incivilité afin de pouvoir directement échanger sur la question du nourrisseur de pigeons. Julien Landel est favorable à ce que les membres du Conseil de quartier rencontrent le commissaire.

Plan d'action 2017

Alain Genel propose deux thématiques de travail pour l'année 2017 aux membres du conseil de quartier Saint-Merri : aménagement urbain, animation et vie sociale.

Aménagement urbain : quels projets proposer au budget participatif 2017

Il s'appuie sur l'édition 2016 du budget participatif lors de laquelle trois des projets du Conseil de quartier sont sortis lauréats du vote et invite les membres à réfléchir à des propositions pour 2017. Les membres du Conseil de quartier souhaitent relancer le projet de la rue des Archives au budget participatif 2017. Il est noté qu'un effort sur la communication du projet doit être mené.

Pascal Loeb propose de supprimer 4 places de stationnement dans la rue des Blancs Manteaux entre rue des Archives et rue Pecquay afin d'y créer des stationnements vélo et deux-roues motorisés. Il est suggéré de proposer cet aménagement directement à la Mairie du 4^e sans

passer par le dispositif du budget participatif. Un texte explicatif et imagé est attendu à la prochaine réunion du Conseil de quartier.

Pauline Gallen souhaite proposer au budget participatif d'augmenter le nombre d'arbres dans le 4^e arrondissement. Alain Genel rappelle la volonté de la politique actuelle de la ville de planter 20000 arbres pendant la mandature d'Anne Hidalgo et suggère que cette demande soit faite directement à la Mairie.

Suite à la rencontre avec le Conseil de quartier Saint-Avoye, l'idée de définir un projet sur le carrefour des rues Saint-Martin et Rambuteau est retenu. Un groupe de travail sur cette zone va être monté.

Les membres du Conseil de quartier ont constaté qu'un mur nu se situe dans la rue de la Verrerie au sud de l'église Saint-Merri. Ils se demandent si ce mur peut accueillir un projet de street art ou de végétalisation.

Animation et vie sociale

Les membres du Conseil de quartier souhaitent en 2017 proposer une fête du quartier Saint-Merri sur les berges de Seine.

Renouveler l'organisation d'un repas pour les Migrants est également envisagé. La Coordinatrice des Conseils de quartiers du 4^e invite les membres du Conseil de quartier Saint-Merri à se rapprocher des trois autres Conseils de quartier du 4^e, qui souhaitent également s'impliquer dans cette thématique.

Les membres du conseil de quartier ont débuté une réflexion sur les actions à entreprendre dans les rues des Lombards et de la Verrerie compte tenu du regroupement dans un même site de nombreuses problématiques. Peu de propositions sont émises compte tenu de la difficulté de réunir l'ensemble des parties concernées (riverains, commerçants, usagers..).

Divers

Il est signalé à la Mairie du 4^e les problèmes de propreté de la boulangerie le Gay Choc de la rue Rambuteau : les eaux sales sont continuellement vidées dans le caniveau à l'arrière de la boutique dans la rue Geoffroy l'Angevin. Quelques personnes du Conseil de quartier ont prévu de visiter le propriétaire afin de mener une médiation et de tenter de résoudre ces incivilités.

Catherine Crozier fait remarquer que des dépôts sauvages ont lieu de temps en temps dans la rue Pecquay, contrairement au dépôt permanent du 42 rue des Blancs Manteaux

Il est demandé à la Mairie du 4^e la liste des murs végétalisés dans le 4^e arrondissement dans le cadre de l'appel à végétaliser (200 murs dans Paris).

Prochaines réunions 2017

Lundi 18 janvier, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e

Lundi 20 février, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Jeudi 23 mars, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e

Mercredi 19 avril, de 19h à 21h, salle à confirmer

Lundi 22 mai, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Jeudi 22 juin, de 19h à 21h, salle à confirmer